

Les dimensions de la sphère publique en droit de la concurrence



Sous l'égide de la Revue de la
Jurisprudence Commerciale
et de la revue en ligne e-concurrence



UNICAEN
université de Caen
Basse-Normandie



Responsable scientifique
Gregory Godiveau

Vendredi
3 octobre 2014

Amphithéâtre Demolombe
Faculté de Droit de l'Université de Caen
9h00 – 17h00

Colloque organisé par
le Centre de Recherche sur les droits
fondamentaux et les évolutions du droit
(CRDFED EA2132)

Et le Centre de recherche en Droit privé
(CRDP EA967)

Colloque Ouvert à
la formation continue des Professionnels



- 8 h 45 **accueil des participants**
- 9 h 00 **Allocution d'ouverture par Armelle Gosselin-Gorand, Maître de conférences en Droit privé à l'université de Caen Basse-Normandie, premier Vice-Doyen de l'UFR de Droit et science politique et Grégory Godiveau, Maître de conférences en Droit public à l'université de Caen Basse-Normandie**
- 9 h 15 **Propos introductif : La distinction droit public - droit privé a-t-elle une pertinence en droit de la concurrence ?**
Laurence IDOT, professeure à l'université Paris II, membre de l'Autorité de la concurrence

Première partie : La constitutionnalisation du droit de la concurrence

- 9 h 45 **La recherche d'une matrice constitutionnelle du droit de la concurrence**
Francesco MARTUCCI, professeur à l'université Paris II
- 10 h 10 **Les enseignements du droit constitutionnel comparé**
Giacinto DELLA CANANEA, professeur à l'université de Rome
- 10 h 35 **Constitutionnalisation et intégration des ordres juridiques européens**
Laurence POTVIN-SOLIS, professeure à l'université de Caen Basse-Normandie
- 11h 00 *Débat et pause café*

Deuxième partie : La reconfiguration des rapports entre sphères publique et privée

- 11 h 30 **L'entreprise, interface des rapports entre l'Union européenne et les Etats : le droit antitrust**
Anne-Sophie CHONE-GRIMALDI, professeure à l'université de Caen Basse-Normandie et Grégory GODIVEAU, maître de conférences à l'université de Caen Basse-Normandie
- 11 h 55 **L'entreprise, interface des rapports entre l'Union européenne et les Etats : le droit des aides d'Etat**
Benoît DELAUNAY, professeur à l'université Paris II
- 12 h 20 **L'entreprise, source d'interférences en droit international public de la concurrence ?**
Aurélien TARDIEU, maître de conférences à l'université de Caen Basse-Normandie
- 12 h 45 *Débat et pause, suivi du déjeuner*

- 14 h 30** **Les services d'intérêt général**
Salim ZIANI, docteur de l'université de Strasbourg
- 14 h 55** **La puissance publique**
Elodie SAILLANT, professeure à l'université de Caen Basse-Normandie
- 15 h 20** **Les régulations**
Hubert DELZANGLES, professeur à l'Institut d'études politiques de Bordeaux
- 15 h 45** *Débat et pause*
- 16 h 15** **Conclusions**
Loïc GRARD, professeur à l'université de Bordeaux
- 17h00** *Cocktail de clôture.*

Contenu de la journée

Le droit de la concurrence transcende les clivages traditionnels par les interconnexions qu'il génère entre normes. Leur hiérarchie est, en effet, mise à l'épreuve par les réseaux dans lesquels elles s'inscrivent. Cette inter-normativité conduit à une réflexion inédite sur les relations entre disciplines du droit de la concurrence, sur son interdisciplinarité. Cette recherche présente d'ailleurs un intérêt particulier si l'on examine les dimensions de la sphère publique en la matière. « Dimensions », le mot recouvre tant les différentes « mesures » que les différents « aspects » de cette sphère.

Premièrement, se pose alors la question de la constitutionnalisation du droit de la concurrence. Des éléments de réponse sont explorés par la recherche de sa matrice constitutionnelle en droit français, par le recours au droit constitutionnel comparé et par l'étude des rapports intégratifs des droits européen et constitutionnels. Deuxièmement, les sphères publique et privée voient leurs rapports configurés par une référence privilégiée à l'entreprise. Cela justifie ainsi son examen tantôt comme interface tantôt comme source d'interférences des droits. Troisièmement, l'enjeu est finalement celui d'une redéfinition des contours de l'Administration dans ses fonctions d'offreur de prestations de service d'intérêt général, de détentrice de la puissance publique et de régulateur public.

Inscription à renvoyer à

Esther CAMUS - Université de Caen Basse-Normandie
Faculté de Droit – Esplanade de la Paix – CS14032 – F14032 CAEN CEDEX
☎ 02 31 56 51 84 Courriel : esther.camus@unicaen.fr

NOM:.....PRENOM.....PROFESSION:.....
ORGANISME PAYEUR (Si différent):.....
ADRESSE:.....
CODE POSTAL ET VILLE:.....
MAIL:.....

100 € : Frais d'inscription obligatoires. (50 € pour la demi-journée)

500 €: *Tarifs de groupe pour 6 à 10 participants*

Gratuit pour les étudiants et enseignants de l'Université de Caen

Colloque Ouvert à la formation continue des professionnels pour 7 heures de formation: N° organisme de formation : 2514P00014
Toute demande de convention de formation doit se faire avant le 1^{er} octobre 2014

Je souhaite une convention de formation

Je règle la somme depar chèque à l'ordre de l'Agent comptable de l'Université de Caen Basse Normandie.
Une facture acquittée vous sera transmise après le colloque avec votre attestation de formation
(Pensez à Emarger à l'entrée du Colloque)

Pour tout autre mode de règlement, merci de prendre contact afin d'effectuer des formalités complémentaires.

Signature Obligatoire:

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation d'inscription